



Institut Gabonais
d'Appui au Développement

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IGAD DANS LA PROVINCE DE LA NGOUNIE

L'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) a tenu du 14 au 16 décembre 2015, à Mouila, son Conseil d'Administration. Présidé par Monsieur DJEKI Jules, le Conseil d'Administration a été précédé par des visites de terrain des actions de l'IGAD réalisées dans le cadre du Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG).

La tournée des unités de productions mises en œuvre par l'IGAD dans le cadre du PRODIAG par les membres du Conseil d'Administration, a démarré le 14 Décembre 2014 dans la province de l'Estuaire sur le périmètre vivrier d'Oyan 4. Ce périmètre de 04 ha réparties entre quatre exploitantes, est principalement consacré à la culture de banane et permet une production de 47 tonnes de banane plantain pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 22 325 000 FCFA.

Dans le Moyen Ogooué les membres du CA ont pu visiter les sites de Paris Bifoun, Medang Nkoghe, Kery et de l'atelier de transformation de manioc de Labaréné. Le site de Kery entre autres a été particulièrement apprécié pour le dynamisme de l'équipe qui l'exploite. D'une superficie de 06 ha, les exploitants de ce périmètre sont déjà organisés en une Coopérative dénommée « MOUKOUTI ». Les spéculations cultivées sur ce périmètre sont essentiellement de la banane et du manioc, avec une production annuelle est estimée à 45 tonnes en banane et 60 tonnes en manioc. Durant cette étape le président de la coopérative MOUKOUTI n'a pas manqué de remercier le gouvernement qui à travers l'IGAD et le PRODIAG a mis un outil de travail à la disposition des populations de la contrée.

La Ngounié, dernière province visitée par le Conseil, a également fait l'objet de plusieurs visites de sites, notamment les sites de Rembo avec 10 ha de manioc, Kanda avec 17 ha de manioc, de Dilolo avec 10ha de maïs et 06 ha de soja, et le périmètre agropastoral de Mouila qui renferme 15 exploitations maraîchères irriguées de 800 m² chacune, 2 bâtiments d'élevage de poules pondeuses dont un seul est déjà opérationnel, 1 atelier de transformation de manioc et 15 parcelles de production des cultures vivrières. La dernière étape des visites de terrain fut la cérémonie de pose de la première pierre de la provenderie de Ndendé, cérémonie présidée par le Gouverneur de province, en présence des préfets, des chefs traditionnels et une bonne mobilisation de la population.

Ces visites ont été l'occasion pour les uns et les autres d'apprécier les réalisations du PRODIAG, mais également de discuter des difficultés que les bénéficiaires peuvent rencontrer. En effet, sur les différents sites visités des fortes productions sont en cours, mais l'absence sur certains sites, de pistes de production carrossables, et

l'éloignement des grands marchés capables d'absorber la production, inquiète certains exploitants, qui ont clairement posé le problème de la commercialisation de leurs produits. La réponse à cette préoccupation a été que le projet mettra à la disposition des coopératives, ou d'union de coopérative des triporteurs pour le transport des productions, des lieux de récolte aux bords des voies principales.

Après ces visites, l'IGAD a pu tenir son Conseil d'Administration à l'hôtel lac bleu. Les institutions représentées à ce conseil étaient : la Présidence de la République, Total Gabon, le Ministère du Développement durable, de l'Economie et de la Promotion des investissements et de la prospective, le Ministère de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole Chargé de la mise en Œuvre du Programme Graine, et Agrisud International. L'Institut Gabonais d'Appui au Développement était représenté par le DG, le DGA, le Coordonnateur du PRODIAG et le Rapporteur.

Les Administrateurs se sont dits satisfaits des résultats du PRODIAG sur le terrain et ont salué d'avoir délocalisé pour la première fois le Conseil en dehors de l'Estuaire, souhaitant que l'initiative puisse être renouvelée. Ils ont également tenu à souligner qu'il est important qu'une suite soit donnée au PRODIAG afin de consolider les acquis. Pour cela ils ont échangé sur la mission d'évaluation du PRODIAG qui devra ressortir les axes de développement sur lesquels le gouvernement pourrait s'appuyer pour conduire cette suite.

Pour l'accompagnement des producteurs, les membres du Conseil ont constaté que les organisations paysannes restent fragiles et ont recommandé de les accompagner dans la gestion et la structuration en coopératives.

Document de IGAD